

LES VOEUX DU RNCREQ POUR 2020

Le RNCREQ souhaite aux citoyens et aux citoyennes..



D'avoir accès à plusieurs options pour se déplacer au quotidien comme la marche, le covoiturage, le transport collectif, les voies cyclables... tel que stipulé dans [Plan d'action de la Politique de mobilité durable](#).

De créer du lien social, d'économiser de l'argent, de participer à la réduction de la pollution en faisant du covoiturage, notamment grâce aux plateformes [Embarque Estrie](#), [Embarque Montérégie](#), [Embarque Lanaudière](#), et [Embarque Chaudière-Appalaches](#).

D'être parmi les premiers volontaires à accepter de [réduire leur consommation d'électricité](#) pendant les périodes de pointe en échange d'une réduction de leur facture par Hydro-Québec.

D'avoir facilement accès à des points de retour de leurs [contenants en verre](#).

De réfléchir avant d'acheter, en particulier avant d'acheter en ligne, car les objets vendus en ligne sont souvent suremballés et [créent des montagnes de déchets](#). Et de réparer leurs objets brisés au lieu de les remplacer, par exemple avec la "[Shop à réparer](#)".

De continuer à se mobiliser pour faire valoir leurs idées avec succès comme ce fut le cas pour la pétition citoyenne contre le [gaspillage alimentaire](#), qui a abouti à une consultation publique de la ville de Montréal.

De soutenir [les jeunes qui veulent changer le monde](#), de continuer de [se mobiliser](#) à leurs côtés pour que nos gouvernements agissent pour le climat et de mettre sur pied des initiatives concrètes comme [Demain Lotbinière](#) avec le Conseil régional de l'environnement [Chaudière-Appalaches](#).

De passer au moins [deux heures par semaine dans la nature](#) ou dans des milieux naturels en milieu urbain et périurbain, et de donner le plus possible d'occasions à leurs enfants de [jouer dehors](#), de [bouger](#), d'[explorer](#).

D'être émerveillés par l'annonce de plusieurs grands chantiers de transports collectifs!

Le RNCREQ souhaite aux municipalités



De faire preuve de leadership et d'élaborer des plans d'adaptation aux changements climatiques efficaces en suivant le "Conseil de l'expert" sur la plateforme [PhareClimat](#).

De s'exprimer publiquement en faveur d'un [aménagement du territoire cohérent et durable](#) comme l'ont fait les maires de Varennes, Repentigny, Terrebonne et Mascouche.

De planter des arbres comme la fait le Conseil régional de l'environnement de l'Outaouais (CREDDO) sur [l'île de Hull en Outaouais](#) pour augmenter la canopée, de végétaliser leurs bâtiments, de déminéraliser et d'aménager des plates-bandes pour réduire les îlots de chaleur comme à [Salaberry-de-Valleyfield](#), afin de limiter les risques liés aux événements météo extrêmes et favoriser la résilience des collectivités.

De réduire leur facture de [chauffage](#) et leur empreinte carbone, en se chauffant sans réchauffer le climat, comme l'ont fait les villes de [Causapscal](#), de [Saint-Ubalde](#), de [Sayabec](#) et de [Saint-Jean-de-Dieu](#).

Ces municipalités ont réduit leur utilisation des combustibles fossiles et de l'électricité en remplaçant leur système de chauffage par de la biomasse forestière.

De bannir l'usage du plastique à usage unique sur leur territoire, comme l'a fait la [MRC du Val St-François](#) en Estrie.

D'améliorer la gestion de leurs déchets notamment en mettant en place la [collecte des matières putrescibles](#), pour les deux tiers des municipalités qui ne le font pas encore.

De collaborer avec le [Conseil régional de l'environnement de leur région](#) et d'écouter ses conseils et avis en matière d'aménagement du territoire, de conservation des milieux humides et milieux naturels, de mise en valeur des cours d'eau, de réduction des GES, d'adaptation aux changements climatiques, de transport collectif et actif et de protection de l'environnement.

De mettre à la disposition des citoyens des [espaces de stationnement réservés exclusivement au covoiturage](#), dans le but de faciliter la mobilité durable, comme l'a fait le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) dans plus de 30 municipalités.

De soutenir des initiatives citoyennes pour bâtir des collectivités viables, comme l'a fait [Victoriaville avec Incroyables comestibles](#), ces plantations nourricières partagées dans l'espace public.

Le RNCREQ souhaite au gouvernement du Québec



D'élaborer un Plan d'électrification et des changements climatiques (PECC) favorisant une transition juste et cohérente avec les différentes politiques publiques et comportant des cibles ambitieuses qui répondront adéquatement aux enjeux environnementaux et sociaux actuels.

De tenir compte du principe d'équité pour financer la Politique de mobilité durable et d'utiliser le levier de l'écofiscalité pour réduire les émissions de GES et la congestion ainsi que pour juguler l'étalement urbain.

De faire intervenir le BAPE lors de l'élaboration de projets et tenir compte de ses recommandations.

De resserrer sa réglementation sur les pesticides en appliquant le principe de précaution et d'amorcer prioritairement une transition vers des modèles agricoles viables des points de vue environnemental, social et économique, cette mesure entraînant d'emblée une réduction de la dépendance aux pesticides.

De mettre en œuvre des solutions concrètes de rétablissement et de protection pour les hardes de caribous forestiers restantes.

De poursuivre ses efforts pour atteindre ou dépasser les objectifs de protection du territoire adoptés en 2010, qui consistent à protéger au moins 17 % du territoire naturel terrestre et 10 % des milieux marins, et ce, d'ici la fin de l'année 2020, en collaboration avec le gouvernement fédéral. Ainsi que ses efforts de protection et de conservation de la biodiversité en milieu privé.

De faire preuve de vision et de cohérence en adoptant une Politique nationale d'aménagement du territoire qui favorise la réduction des émissions de GES liées au transport, qui rend les collectivités moins dépendantes à l'auto, qui améliore la résilience des collectivités face aux événements météorologiques extrêmes et qui protège les terres agricoles.

De renoncer aux projets GNL et Gazoduq, incompatibles avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre qu'il s'est donnés, et de privilégier l'investissement dans des projets qui contribuent à l'accélération de la transition énergétique.

De concrétiser des boucles d'économie circulaire régionales en énergie, en soutenant des projets tels que la Semaine de l'économie circulaire en Outaouais ou le projet Économie circulaire Capitale-Nationale qui vise à créer des synergies pour détourner les matières résiduelles des lieux d'élimination tout en renforçant l'économie locale.

D'annoncer, tel que prévu, la mise en place d'un système de consigne sur les bouteilles d'eau en plastique et les bouteilles de vin qui se concrétisera rapidement, et d'aller de l'avant avec d'autres mesures qui favorisent le recyclage local du verre.

Le RNCREQ souhaite au gouvernement du Canada



D'être en mesure de réacheminer les subventions des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, tout en pensant à **ceux qui seront les plus touchés** (employés, entreprises, industries qui dépendent du secteur des énergies fossiles) pour ne pas qu'ils soient les seuls à faire les frais de la **transition énergétique**.

De rayonner à travers le Canada et ailleurs grâce à des projets domiciliaires audacieux ayant une faible empreinte carbone qui préfèrent le bois à l'acier, tel que le projet Arbora qui figure parmi **les plus grosses réalisations en superficie en bois du monde**.

D'être à l'écoute des compétences des organisations régionales telles que les **conseils régionaux de l'environnement** en matière d'aménagement du territoire, terrains, lacs, rivières, et de protection de l'environnement.

De réaliser des investissements massifs dans la mobilité durable partout sur le territoire.

De poursuivre ses efforts pour atteindre ou dépasser les objectifs de protection du territoire en vertu de l'objectif 11 d'Aichi, qui consistent à **protéger au moins 17 % du territoire naturel terrestre et 10 % des milieux marins**, et ce, d'ici la fin de l'année 2020, en collaboration avec le gouvernement du Québec.